



Couple avec l'un rsa et l'autre ass

Par **josepha**, le **02/09/2009** à **18:47**

Bonjour,
Je vis séparée de mon mari, lui en normandie moi à Paris.
Mon mari est au RSA (environ 450€ je crois).
En fin de droits assedics, j'ai maintenant pour ressources :
1° une pension d'invalidité professionnelle CRAMIF (environ 490€)
2° l'ASS versée en fin de droits Assedics (460€)
Si je décidais de revenir habiter dans la maison de mon mari, garderions-nous les mêmes droits et les mêmes ressources ? Ou bien son RSA en serait-il diminué ? et perdriions-nous d'autres droits ou aides ?
Merci de votre aide
salutations

Par **jeetendra**, le **02/09/2009** à **19:56**

[fluo]UDAF de l'Eure[/fluo]
32 rue Jacquard
B.P. 686
27006 EVREUX CEDEX
Tél. : 02 32 29 67 00
Fax : 02 32 33 79 91
E-mail : udaf27@wanadoo.fr
Bonsoir, contactez l'association Udaf de l'Eure, ils vous renseigneront efficacement, cordialement